

Les associations à l'unisson pour lutter contre les inégalités sociales en matière de logement!

Une convention partenariale tripartite a été signée le vendredi 26 juillet 2013 entre l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Hérault (UDAF34), GAMMES, Habitat Jeunes [Montpellier](#), représentées respectivement par leur Président M. Claude RICO, M. Daniel CONSTANTIN et Mme La Présidente Nicole GILLOT. L'objectif de cette action est de mettre à disposition des logements à vocation sociale, notamment au profit des jeunes et des familles pour favoriser leur autonomie par l'habitat.

L'UDAF 34, propriétaire d'appartements, et en lien avec sa mission de défense, de représentation et de soutien aux familles met à disposition de GAMMES et d'Habitat Jeunes, un moyen de lutter contre les inégalités sociales en matière de logement.

Dans un contexte de crise socio-économique, cette coopération contribue à atténuer la fracture résidentielle et préfigure d'autres projets collectifs.

Les présidents des associations signataires ont unanimement réaffirmé que l'accès au logement est le principal facteur d'autonomie, d'intégration sociale et professionnelle. Ils ont également souligné que les jeunes et les familles monoparentales sont particulièrement exposés aux difficultés de logement et dans le contexte de crise socio-économique, que nous connaissons on assiste à une véritable fracture résidentielle pour ces personnes. Les présidents de nos associations se réjouissent qu'elles renforcent leur coopération pour contribuer à atténuer cette situation et souhaitent que cette initiative préfigure d'autres projets collectifs.

